

ARRETE N° 18-045
PORTANT DESIGNATION DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS DU
JURY DE L'EXAMEN D'ENTREE AU CRFPA - SESSION 2018

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 613-1 et L 712-2,

Vu le décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 organisant la profession d'avocat,

Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 21 Mars 2016 portant élection de Monsieur François GERMINET en tant que président de l'université de Cergy-Pontoise,

Vu l'arrêté n° 17-055 du 11 septembre 2017 portant délégation de signature de Monsieur François GERMINET, président de l'université de Cergy-Pontoise, à Madame Marie CAFFIN-MOI, directrice de l'UFR de droit.

Le PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE

ARRETE

Article 1 : Les enseignants-chercheurs désignés comme membres du jury de l'examen d'entrée au CFRPA – session 2018 sont les suivants :

Président du jury : Monsieur Benoit LECOURT, Professeur des universités

Membres titulaires :

Monsieur	Benoit	LECOURT	Professeur des universités
Monsieur	Vidal	SERFATY	Maître de conférences

Membres suppléants :


Madame	Marie	CAFFIN-MOI	Professeur des universités
Madame	Maïté	SAULIER	Maître de conférences

Article 2 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa signature et prendront fin, au plus tard, au terme de l'année 2018.

Article 3 : La directrice de l'UFR de droit et la directrice générale des services de l'université de Cergy-Pontoise sont chargées, chacune en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cergy, le 20 juin 2018,

Pour le Président de l'UCP et par délégation,
La directrice de l'UFR Droit,


Marie CAFFIN-MOI

Université de CERGY-PONTOISE
Faculté de Droit
33 boulevard du Port
95011 Cergy-Pontoise

Transmis au rectorat le : 02 juillet 2018

Publié le : 04 juillet 2018